

<b>Enjeux :</b>	<b>Attractivité : Participer à l'aménagement d'un territoire attractif et accueillant</b> <b>Cohésion sociale : Permettre à chaque habitant du territoire d'y trouver sa place</b>
<b>Objectifs opérationnels :</b>	Accompagner les centralités dans la mise à disposition de services et d'équipements adaptés aux besoins de leurs habitants Répondre aux besoins de structures d'accueil pour l'enfance et d'équipements contribuant à l'épanouissement des jeunes.

#### **DESCRIPTION DU PROJET**

##### **Intitulé du projet :**

**CONSTRUCTION DU GYMNASSE BRANT**

##### **Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :**

**Ville de Colmar**

##### **Localisation du projet :**

Quartier Bel'Air-Florimont à Colmar

##### **Description et objectifs du projet :**

###### **Objectif :**

La construction de ce nouveau gymnase s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier Bel'Air-Florimont. Il s'agit d'un projet structurant pour ce quartier en pleine mutation. Il permettra de compléter l'offre de service à la population et d'accueillir des scolaires, des clubs sportifs et des associations, pour une pratique en compétition ou de loisirs. Le projet s'inscrit dans cette volonté de développement de l'offre sportive au profit de tous, d'amélioration du cadre de vie et de développement des valeurs du vivre ensemble.

###### **Descriptif technique :**

Le projet vise à créer une salle de sports de type C, comprenant un espace sportif d'environ 1500 m<sup>2</sup>, une salle modulable d'au moins 400 m<sup>2</sup> (pouvant être dédiée pour partie aux activités de combat et aux activités d'expression artistiques et culturelles), ainsi que des locaux de rangement, des vestiaires, des blocs sanitaires et un lieu de convivialité.

D'une surface totale de 2 354 m<sup>2</sup> le gymnase comprendra :

- Une aire multisport d'une superficie de 1 053 m<sup>2</sup> pour accueillir les pratiques de sports collectifs ;
- Des gradins permettant d'accueillir jusqu'à 160 spectateurs;
- 2 salles multi activités totalisant 450 m<sup>2</sup> dédiées à la pratique de la danse et sports de combats;
- 4 vestiaires ;
- 2 locaux de stockage de 91m<sup>2</sup> et 77 m<sup>2</sup>.

##### **Public visé :**

Publics scolaires dont les élèves des collèges PFEFFEL et MOLIERE, des clubs sportifs et des associations, pour une pratique en compétition ou de loisirs.

##### **Echéancier de réalisation du projet :**

Date de démarrage des travaux :	1er semestre 2023
Date de fin des travaux :	1er semestre 2025

## **DESCRIPTIF FINANCIER**

<b>Coût total du projet :</b>	<b>6 248 208 €</b>	HT	Investissement
<b>Participation CeA :</b>			
Base subventionnable retenue :	<b>5 722 208 €</b>		
Taux :	<b>21%</b>		
Montant :	<b>1 200 000 €</b>		
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>			
Participations	Montant HT	Taux	
Ville de Colmar	3 226 258 €	52%	
Collectivité européenne d'Alsace (Fonds Attractivité Alsace)	1 200 000 €	19%	
ANS	500 000 €	8%	
Etat (ANRU)	946 950 €	15%	
Région Grand Est programme	375 000 €	6%	
<b>TOTAL PROJET</b>	<b>6 248 208 €</b>		<b>100%</b>

## **ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE COLMAR**

### **a. Accès aux équipements existants par les collégiens:**

- Mettre en place une signalétique complète en français et langue régionale;
- Favoriser les cheminements doux entre le centre-ville, les structures scolaires;
- Mettre le complexe sportif BRANT à disposition des collèges PFEFFEL et MOLIERE pour des séances d'EPS, pour des activités des associations sportives des collèges (UNSS) et pour les événements exceptionnels;
- Autoriser la pratique du Futsal dans le complexe sportif BRANT pour des activités sportives des collèges (EPS, UNSS);
- Réserver des créneaux aux collèges qui prennent en compte le temps de déplacement depuis les collèges;
- Accorder d'avantages de créneaux aux collèges PFEFFEL et MOLIERE aux équipements utilisés dans le respect des besoins exprimés par les établissements du premier degré;
- Ouvrir des créneaux au stade Europe pour les collèges PFEFFEL et MOLIERE.

### **b. Rénovation des équipements vieillissants : éligible au FAA**

- Rénovation de la piste de vitesse « Molière »;
- Rénovation du plateau sportif PFEFFEL;
- Travaux d'amélioration thermique au gymnase PFEFFEL.

### **c. Gratuité d'usage aux collégiens :**

- Garantir aux collèges PFEFFEL et MOLIERE un accès gratuit pendant 8 ans au Complexe sportif BRANT, puis durant 7 ans aux tarifs négociés de 13,70€/heure pour une grande salle, 10,70€/heure pour une petite salle ou salle spécialisée et 4,60€/heure pour un équipement extérieur, sur la base d'un calendrier d'utilisation annexé à la convention d'agglomération et accepté par la CeA.
- Garantir aux collèges PFEFFEL et MOLIERE un accès gratuit durant 12 ans aux installations sportives de plein air : plateau sportif et terrain de grands jeux en herbe contiguë au gymnase MOLIERE, plateau sportif contiguë au gymnase PFEFFEL, stade de la Mittelharth, stade Europe...
- Garantir au collège PFEFFEL un accès gratuit pendant 8 ans au gymnase PFEFFEL et aux salles sportives de La Manufacture, puis durant 7 ans aux tarifs négociés de 13,70€/heure pour une grande salle, 10,70€/heure pour une petite salle ou salle spécialisée et 4,60€/heure pour un équipement extérieur, sur la base d'un calendrier d'utilisation annexé à la convention d'agglomération et accepté par la CeA;
- Garantir au collège MOLIERE un accès gratuit pendant 8 ans au Gymnase MOLIERE, au gymnase Saint-Exupéry et au dojo Camille SEE à partir du 1er septembre 2023, puis durant 7 ans aux tarifs négociés de 13,70€/heure pour une grande salle, 10,70€/heure pour une petite salle ou salle spécialisée et 4,60€/heure pour un équipement extérieur sur la base d'un calendrier d'utilisation annexé à la convention d'agglomération et accepté par la CeA.

## **ENGAGEMENTS DE LA CEA**

Dans le cadre de ses compétences et du respect du principe d'équité territoriale, la Collectivité européenne d'Alsace s'engage à :

- Poursuivre et développer sa collaboration sur des projets en lien avec ses politiques publiques portés par la ville de Colmar;
- Mobiliser son ingénierie en faveur du projet mentionné, notamment les directions de l'éducation et de la jeunesse, du sport et du bilinguisme, sous la forme de conseils gratuits et ponctuels au maître d'ouvrage durant la phase de conception et de réalisation du projet;
- Apporter une subvention d'investissement au projet, d'un montant maximum de 1 200 000€ (19% du montant éligible HT) au titre du Fonds Attractivité Alsace, dans les conditions précisées dans la convention financière dédiée. Cette subvention est conditionnée à la signature de la convention financière précitée à intervenir entre la CeA et le porteur du projet.

## **EVALUATION**

### **Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

## **REMARQUES**

### **Remarques complémentaires :**